

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

24 mars 2023

---

MIEUX MANGER EN SOUTENANT LES FRANÇAIS FACE À L'INFLATION ET EN FAVORISANT L'ACCÈS À UNE ALIMENTATION SAINE - (N° 889)

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° CE77

présenté par

M. de Fournas, M. Lopez-Liguori, Mme Laporte, Mme Engrand, M. Allisio, Mme Auzanot, M. Ballard, M. Barthès, M. Baubry, M. Beaurain, M. Bentz, M. Berteloot, M. Bilde, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Bovet, M. Buisson, M. Cabrolier, M. Catteau, M. Chenu, M. Chudeau, Mme Colombier, Mme Cousin, Mme Da Conceicao Carvalho, M. Dessigny, Mme Diaz, Mme Dogor-Such, M. Dragon, M. Falcon, M. François, M. Frappé, Mme Galzy, M. Giletti, M. Gillet, M. Girard, M. Gonzalez, M. Grenon, M. Guinot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Houssin, M. Hébrard, M. Jacobelli, M. Jolly, Mme Lavalette, Mme Le Pen, Mme Lechanteux, Mme Lelouis, Mme Levavasseur, Mme Loir, Mme Lorho, M. Lottiaux, M. Loubet, M. Marchio, Mme Martinez, Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson, M. Mauvieux, M. Meurin, M. Muller, Mme Mélin, M. Ménagé, M. Odoul, Mme Mathilde Paris, Mme Parmentier, M. Pfeffer, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc, M. Rancoule, Mme Robert-Dehault, Mme Roullaud, M. Sabatou, M. Salmon, M. Schreck, M. Taché de la Pagerie, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Taverne, M. Villedieu, Mme Grangier, M. Meizonnet, M. de Lépinau, Mme Florence Goulet, Mme Sabatini, M. Tivoli et Mme Menache

-----

**ARTICLE 2**

Supprimer cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

L'article 2 de cette proposition de loi vise à imposer aux gestionnaires publics ou privés des services de restauration collective scolaire de proposer une option de repas végétarien chaque jour ou deux menus végétariens par semaine, sans autre choix pour l'élève.

Cette disposition pose des difficultés de plusieurs ordres.

D'abord, plusieurs association de défense de consommateurs alertent sur le fait que la seule option d'un menu végétarien proposé à nos enfants continuerait à aggraver la trop faible consommation de poissons et crustacés chez les enfants et cela peut entrainer des carences en iode très néfastes pour leur santé. Le menu végétarien actuellement proposé aux enfant une fois par semaine doit impérativement rester une alternative et non une obligation.

Par ailleurs, les collectivités alertent sur le fait qu'il serait extrêmement compliqué de quantifier les quantités nécessaires ainsi que les coûts relatifs à cette mesure.

En outre, il est plus complexe de réussir à proposer des repas végétariens comportant un bon équilibre nutritionnel.

Cet amendement vise donc à supprimer cette article comportant des dispositions qui ne semblent pas présenter une alternative équilibrée pour les enfants.